

« Il est urgent d'éradiquer ce principe de compétition qui place l'enfant, dès sa scolarité dans une rivalité terrible avec les autres et lui laisse croire que s'il n'est pas le meilleur, il va rater sa vie. »
Pierre Rabhi

N°7
décembre 2019

Les malles pédagogiques

La 2^{de} période se termine.

Merci de nous rapporter les malles empruntées.

Le bureau OCCE 70 est ouvert le mercredi après midi de 14h à 17h.

Le bureau OCCE 90 est ouvert le mercredi de 9h à 16h.

Pour réserver le matériel ou vérifier leur disponibilité, cliquez

[ad 70](#) ou [ad 90](#)

Rallye math OCCE Bourgogne Franche Comté

Inscriptions auprès de l'ad 70 ou l'ad 90 du 2 décembre 2019 au 10 janvier 2020

2 semaines pour 2 étapes :

- ♦ 1^{ère} étape : la semaine du 20 au 24 janvier 2020,
- ♦ 2^{de} étape : la semaine des mathématiques du 9 au 13 mars 2020

En quoi consiste le rallye math ?

L'objectif est d'aborder des résolutions de problèmes sous forme coopérative par :

- ♦ la recherche en petit groupe,
- ♦ l'argumentation par rapport à une solution proposée
- ♦ la validation d'une solution commune à la classe.

Pour plus d'informations, [rallye math](#)



Et pourquoi pas le rallye math dans le cadre de la liaison école-collège ou maternelle-CP?

De la GS à la 6^{ème}





Informations aux mandataires

N°7
décembre 2019

Question : La coopérative scolaire peut-elle employer un-e intervenant-e pour une activité pédagogique ?

- L'activité pédagogique doit entrer dans le **projet école** pour être prise en charge financièrement.
- Si l'intervenant-e est employé-e par une structure indépendante, (association par exemple), vous n'avez pas à rémunérer l'intervenant-e mais sa structure indépendante sur **présentation d'une facture avec n° siret**.
- Si l'intervenant-e a le statut de travailleur indépendant, il-elle peut percevoir des honoraires en vous présentant **une facture en son nom**. Cette facture doit comporter obligatoirement le **numéro de déclaration SIRET** et le **numéro de déclaration URSSAF**. Il-elle doit être également en mesure de vous présenter sa carte de travailleur indépendant.
- Si l'intervenant-e n'entre pas dans ces 2 catégories, il-elle vous demandera de **signer un contrat de travail** (impossible pour l'OCCE) ou de **passer par le GUSO** (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel). Vous engagez la Coopérative et l'Association Départementale qui devient employeur de l'intervenant. Cette situation est possible uniquement **par l'intermédiaire du GUSO**. contactez-nous dans ce cas.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [le règlement intérieur](#) d'une coopérative scolaire sur notre site dans la rubrique « espace mandataire »

Préparer les rassemblements OCCE 70

N°7
décembre 2019



Rassemblement bals folk :

rencontre le mercredi 8 janvier 2020 de 14h30 à 15h30 au siège OCCE à Vesoul pour préparer ce rassemblement.

Rassemblement cirque en juin 2020 :

Vous pouvez vous inscrire en contactant l'ad70 jusqu'au 15 janvier 2020. Une réunion sera prévue afin de préparer ce rassemblement.



Etamine : osez l'aventure de l'écriture et la lecture coopératives



Pour écrire collectivement, les élèves discutent, retravaillent, illustrent les textes qui circuleront à l'échelle nationale; d'autres lisent et les critiquent.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2019 sur le site [étamine](http://etamine.com)

Animation&Education

Un article de notre revue présente le **jeu des mousquetaires** (conçu par Omar Zanna, maître de conférence en sociologie à l'université du Maine, cf vidéo). Il s'agit de faire jouer ensemble plusieurs équipes de quatre enfants qui ont chacun une position corporelle difficile à tenir. Un moment réflexif en fin de jeu permet de conscientiser les acquis visés par ce jeu.



Pour en savoir plus, consulter la revue OCCE « Animation&Education » de juillet-octobre 2019 p 30 à 32

*L'OCCE vous souhaite
de très belles fêtes de
fin d'année*

